



Strasbourg, 21 octobre 2009

Lettre ouverte au ministre tunisien de l'intérieur et du développement local

Monsieur le Ministre,
M. Rafik Belhaj Kacem,

Nous vous sollicitons quant à l'interdiction de quitter le territoire qui a été opposée à Maître Radhia Nasraoui, Présidente de l'Association Tunisienne de Lutte contre la Torture, mardi 20 octobre dans la matinée à l'aéroport de Tunis.

Me Nasraoui devait embarquer hier matin pour la France afin de se rendre à une conférence que nous organisons aujourd'hui même au Parlement européen à Strasbourg sur "la situation dans le bassin minier de Gafsa" dans le cadre d'une délégation conjointe du Réseau Euro-méditerranéen des Droits de l'Homme et de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme comprenant également Kamel Jendoubi, Président du REMDH, Mme Souhayr Benhassen, Présidente de la FIDH, Me Houcine Bardi, avocat.

Cette interdiction de quitter le territoire est un acte supplémentaire de répression, de violence et de harcèlement à l'encontre des défenseurs des droits de l'Homme, des journalistes, des syndicalistes et avocats en Tunisie et qui redouble à l'approche des élections législatives et présidentielles.

Nous condamnons fermement cette atteinte à la liberté de circuler qui a pour objet d'empêcher une voix dissidente de s'exprimer en période de campagne électorale.

Nous condamnons également fermement les violences perpétrées contre Mme Sihem Bensedrine, porte-parole du Conseil National pour les Libertés en Tunisie et rédactrice en chef du journal en ligne Kalima qui s'est fait violemment agresser hier alors qu'elle participait à une mission d'observation des médias.

Nous pressons les autorités tunisiennes de se conformer à leurs engagements internationaux, tels que notamment mentionnés dans la Déclaration de Barcelone, l'article 2 de l'accord d'association UE-Tunisie et le Pacte des Nations Unies relatif aux droits civils et politiques dont l'article 12 dispose dans son alinéa 2 que « Toute personne est libre de quitter n'importe quel pays, y compris le sien ».

Dans l'attente de votre réponse,

Hélène Flautre, Députée européenne Verts / ALE
Catherine Trautmann, Députée européenne S&D
Marie-Christine Vergiat, Députée européenne GUE / NGL